

# Ligue Guyane de Badminton

Réunion du 05/09/2020

Ouverture de la saison 2020-2021 et contraintes COVID



## Contacts

- Adresse postale. BP 274, 97310 Kourou
- Mail du président. [president@liguebadminton973.fr](mailto:president@liguebadminton973.fr)
- Mail du secrétaire. [secretaire@liguebadminton973.fr](mailto:secretaire@liguebadminton973.fr)

**Date et heure de la réunion.** Samedi 05/09/2020 de 16h à 17h15.

## Présents

- Gaëtan Depaquis (président de la ligue Guyane de Badminton),
- Christophe Aubry (secrétaire de la ligue Guyane française),
- Patrice Akalepjo, Eudes Gebel (président et trésorier du Cosma Badminton),
- Bernard Beramice et Vincent Bons (président et trésorier de la Plume Guyanaise),
- Myriam Uguen (présidente du Kourou Reflex Badminton),
- Xavier Driesbach (chargé de développement),
- Nicolas Galtier (CTN).

## Absent excusé

- Didier Silighini (Président du BCM)

## Ordre du jour

1. Accès aux gymnases et contraintes du COVID.
2. Emploi Ligue
3. Dossier LPG

## Accès aux gymnases

Suite à une réunion avec la préfecture de Guyane le mercredi 2 septembre 2020,

- On peut réintégrer les gymnases à partir du lundi 14 septembre après validation de la préfecture ;
- Il y a donc un dossier à monter :
  - Expliquez l'activité pratiquée (sport, lieu et créneaux) ;
  - Expliquez comment intégrer les gestes barrières dans la pratique sportive. Par exemple :
    - chacun son volant,
    - groupe maximum de 40 personnes,
    - pas de climatisation,
    - assurer une circulation d'air,
    - pas de vestiaire, pas de douche ...

Voir à ce titre le [guide pratique](#) diffusé par la FFBad et joindre à votre dossier les page 3 et 4 de ce guide.

- la demande d'occupation de salle de sport doit être soumise et visée par l'organisme détenteur de la salle (mairie, CTG ...) avant d'être transmise à la préfecture pour accord. Quand la préfecture valide, on peut reprendre l'activité.

## Emploi ligue

- La demande de subvention ANS Emploi pour l'emploi ligue de Xavier Driesbach a été refusée.
- Le président a déposé ce samedi 5 septembre 2020 un dossier de fond de solidarité de l'ANS pour une demande temporaire d'un an d'un emploi pour palier au refus cité ci-dessus. Le montant de la subvention s'élèverait à 12 000€. Pour rappel, l'emploi coûterait 24 000€ par la saison.

Des fonds de la CTG et de la fédération compléteront celui de l'ANS. Mais la CTG validera le dossier que si l'ANS soutient la demande de fond de solidarité. Quand à la ffbad, même si elle a donné son accord de principe, ne débloquera les fonds que si l'ANS et la CTG valident le dossier.

- En cas de refus de cette dernière subvention, on fonctionnera comme l'an dernier avec l'[APROSEP](#). Les clubs faisant appel aux services du chargé de développement devront donc payer une partie de son intervention.

Le président de ligue rappelle qu'en Guyane, on a besoin de développer les clubs, d'étendre la pratique du badminton sur le territoire guyanais, de multiplier les licenciés. Les responsables de la ligue et des clubs de badminton sont tous des bénévoles qui travaillent et qui sont déjà très investis dans leurs structures sportives. Ils n'ont pas le temps de s'occuper en plus des points cités précédemment. L'emploi ligue est donc essentiel pour le développement du badminton en Guyane française. Donc tout sera fait pour maintenir l'emploi du chargé de développement.

## Dossier La Plume Guyanaise

La LPG est un club nouveau (2 ans d'existence) et la ligue a recherché des créneaux pour que ce club puisse se développer.

- Suite à une réunion avec Mme Fagès du SUAPS, la LPG aura accès au «gymnase de l'ASPTT» pour trois créneaux hebdomadaires : mardi (20h-22h) , mercredi (17h-19h) et jeudi (20h-22h).

- La convention n'a pas encore été signée par le président car il attend que les responsables de la LPG s'engagent sur ces créneaux.
- Lors de cette réunion, les responsables du LPG se sont engagés à honorer ces créneaux. Le président de la ligue signera donc la convention d'utilisation de ce gymnase avec le SUAPS.
- Le créneau du mercredi de 17h-19h est mutualisé : y auront accès les étudiants et personnels du SUAPS et les jeunes licenciés du LPG. Il sera encadré par Xavier Driesbach.

Fait à Saint Laurent du Maroni,

Le lundi 7 septembre 2020.

*Signature du président de la ligue*  
Gaëtan Depaquis



*Signature du secrétaire de la ligue*  
Christophe Aubry

